



# COMMUNE DE FAMARS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 24/005

Séance du : **MARDI 23 JANVIER 2024**

Présents : Véronique DUPIRE, Joël BRUNET, Ghislaine LECOT, Hervé MAILLARD, Annie WUILMOT, Philippe QUIEVREUX, Jean-Baptiste PAMART, Pascal DE SAINT VAAST, Patricia TALBERT, Valérie LORETTE, Anne-Gaëlle OBJOIE, David BOUSSEMART, Laëtitia DELPORTE, Sylvain DELCOURT, Leïla CHAVALLE, Anne-Sophie DUPIRE-JOLY, Philippe PEPIN, Jacques MOREL, Marie-Christine VAN GULCK.

Excusés : Michèle PREVOT (pouvoir à Leïla CHAVALLE), Christian DEDISE (pouvoir à Joël BRUNET)

Absents : Aurélie FROMONT, Jean CAILLIERET

Le conseil municipal, légalement convoqué le 18 janvier, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Véronique DUPIRE, Maire de Famars.

Membres en exercice : 23

Présents : 19

Procuration : 2

Absent : 2

Votants : 21

### OBJET : Modification du tableau des effectifs

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du départ de Madame CAMBIEN en raison d'une mutation au sein d'une autre commune, il serait souhaitable pour le bon fonctionnement des services de recruter un Adjoint d'animation. Il est donc proposé au Conseil Municipal de modifier le tableau des effectifs pour permettre de procéder au recrutement d'un Adjoint d'animation.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter le tableau suivant à compter du mercredi 24 janvier 2024.

### **Tableau des effectifs au 24 janvier 2024 :**

#### Filière administrative :

- 1 attaché territorial principal
- 1 attaché territorial
- 2 adjoints administratifs principaux de 1<sup>ère</sup> classe
- 4 adjoints administratifs principaux de 2<sup>ème</sup> classe (dont 2 TNC à 30h hebdo)
- 2 adjoints administratifs (dont 1 TNC à 30h hebdo)

#### Filière technique :

- 1 agent de maîtrise principal
- 1 agent de maîtrise
- 2 adjoints techniques principaux de 2<sup>ème</sup> classe (1 à 30h hebdo)
- 5 adjoints techniques (dont 2 TNC (1 à 28h hebdo - 1 à 30h hebdo)

#### Filière culturelle :

- 1 adjoint du patrimoine principal de 2<sup>ème</sup> classe

#### Filière sanitaire et sociale :

- 2 ATSEM principales de 2<sup>e</sup> classe (dont 1TNC à 30h hebdo et 1 TNC à 31,50h hebdo)

Filière de police municipale :

- 1 gardien-brigadier de police municipale

Filière animation :

- 1 adjoint d'animation principal de 1<sup>ère</sup> classe
- 1 adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe
- 2 adjoints d'animation (dont 1 TNC à 20h)

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Véronique DUPIRE

